

PASSEZ AUX BULLETINS DE SALAIRE ELECTRONIQUES

BENEFICIEZ DE 6 MOIS OFFERTS !



Offre réservée aux
nouveaux clients Zeendoc

Dématérialisez le dossier RH dans le cloud avec Zeendoc, on vous offre la mise en place et l'envoi de vos bulletins de salaire électroniques pour tous vos salariés durant 6 mois.

CONDITIONS

- Offre réservée aux nouveaux clients Zeendoc.
- Frais d'activation offerts pour les entreprises de moins de 100 salariés (au-delà nous consulter pour cette offre).
- Offre valable pour toute commande et activation du service entre le 1^{er} juin et le 31 août 2020.
- 6 mois offerts de bulletins par Armoire et par entité (Siren) pour toute souscription à un forfait Zeendoc de 36 mois et plus.

AMELIOREZ L'EXPERIENCE

de vos collaborateurs. Le salarié dispose de son bulletin de salaire dans son propre coffre-fort numérique chez un tiers de confiance archiver.

METTEZ VOUS EN CONFORMITÉ

Le salarié accède à ses bulletins de paie durant la durée légale de 50 ans et ses données sont confidentielles (RGPD).

REDUISEZ VOS COÛTS

dès le premier mois d'utilisation en diminuant vos frais d'impression et d'affranchissement.

AMELIOREZ LA PRODUCTIVITÉ

du service RH en supprimant les tâches chronophage.

SOIGNEZ VOTRE IMAGE

d'entreprise jeune et dynamique avec une solution moderne et française.

